



Département de l'Ardèche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

### Séance du 5 juillet 2023

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
48	60

#### Date de convocation

**29 juin 2023**

**Habitat – Aire d'accueil des gens du voyage à Tournon-sur-Rhône – Acquisition de terrain pour la voirie d'accès**

**N° de la délibération  
2023-429**

Secrétaire de séance :  
Laëtitia BOURJAT

Le 5 juillet 2023 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Georges Brassens à Tournon sur Rhône sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

**Présents :** MM. Xavier ANGELI, Laurent BARRUYER, Mme Céline BELLE, David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Patrick CETTIER, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Amandine DEYGAS, MM. Yann EYSSAUTIER, Bruno FAURE, Mmes Muriel FAURE, Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mme Isabelle FREICHE, M. Michel GAY, Mme Brigitte GIACOMINO, M. Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, M. Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, M. Gilbert LA RUSSA, Mme Danielle LECOMTE, M. Fabrice LORIOT, Mme Christelle MARION, M. Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Agnès OREVE, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Marc SIMONEL, Mme Michèle VICTORY, MM. Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

**Excusés :** M. Xavier AUBERT (pouvoir à M. Nathalie RAZE), M. Pascal BALAY (pouvoir à Mme Stéphanie NOUGUIER), M. Paul BARBARY (pouvoir à Mme Valina FAURE), M. Michel BRUNET (pouvoir à M. Alain SANDON), M. Guy CHOMEL (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Pascal CLAUDEL (pouvoir à Mme Isabelle FREICHE), Mme Christèle DEFRANCE (représentée par sa suppléante Mme Brigitte GIACOMINO), M. Denis DEROUX (représenté par son suppléant M. Marc SIMONEL), M. Patrick FOURCHEGU (pouvoir à M. Xavier ANGELI), Mme Annie FOURNIER (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Ingrid RICHIOUD), M. Pierre MAISONNAT (pouvoir à M. Laurent BARRUYER), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Gérard ROBERTON (représenté par sa suppléante Mme Céline BELLE), M. Bruno SENECLAUZE (pouvoir à Mme Annie GUIBERT), M. Jean-Paul VALLES (pouvoir à Mme Delphine COMTE), M. Jean-Michel MONTAGNE, M. Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, Mme Mélanie DONGEY, Mme Myriam FARGE, M. Pierre GUICHARD, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Charles Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Anne SCHMITT, M. Pascal SEIGNOVERT

L'aire d'accueil des gens du voyage de Tournon-sur-Rhône prévoyait un accès dédié à l'aire indépendant de l'accès à la future zone économique de Champagne. Cet accès se fera par le Sud contrairement à l'accès à la zone de Champagne qui se fera par le Nord.

L'aménagement prévu nécessite d'élargir le chemin de Champagne et pour cela d'acquérir les parcelles contiguës à la voie.

ARCHE Agglo a la possibilité d'acquérir une parcelle de terrain qui permettra la réalisation de cet aménagement. Il s'agit de la parcelle AV1195 d'une superficie de 1 428m<sup>2</sup>. Le propriétaire souhaite que la vente concerne la parcelle dans son intégralité même si l'aménagement prévu n'en occupe qu'une partie.

Le propriétaire souhaite également conditionner cette vente de la parcelle AV1195 à la vente d'une parcelle annexe de l'autre côté de la voie Sud, la parcelle AV1193 d'une superficie de 40m<sup>2</sup>. Cette seconde parcelle qui n'est pas nécessaire à l'aménagement de l'accès à l'aire d'accueil reste potentiellement utile pour l'aménagement cyclable du débouché sur la voie Sud de la liaison Mauves/Tournon.

La superficie totale des parcelles à acquérir est de 1 468m<sup>2</sup>. Les deux parties sont parvenues à un accord sur un prix de 13€ le m<sup>2</sup>. Le montant de l'acquisition s'élève ainsi à 19 084€ (hors frais de notaire et de publicité).

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo ;

Considérant l'avis favorable du bureau du 8 septembre 2022 ;

Après en avoir délibéré à :

- 60 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- APPROUVE l'acquisition des parcelles AV1193 et AV 1195 appartenant à M. LANTHEAUME sur la commune de Tournon-sur-Rhône pour un montant total de 19 084 € (Dix-neuf mille quatre-vingt-quatre euros) hors frais de notaire et de publicité ;
- AUTORISE le Président à signer les actes ainsi que tout document afférent à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 5 juillet 2023.